

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°17 de la réunion du 11 janvier 2018

• Lieu :	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• Maître d'ouvrage (MO) :	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	• Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	• Coordonnateur SPS
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 18 JANVIER 2018 A 10H30 SUR SITE – Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr				✓
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire				
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLoux Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS				✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr				✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr				✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr				✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr				✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr				✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19			✓	✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92			✓	✓
DOYART Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART pascal.doyard@free.fr - 06.80.31.97.16				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole	✓			
BERTONI Gérard et Eve	Exploitants viticoles – 06.22.52.24.35				✓
CAMUS Bernard	Propriétaire viticole				✓
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07			✓	✓
SOLIVEAU Daniel	Propriétaire Etampes				
ROMAIN Michel	EARL de la Heurtebise- exploitation agricole sur Nesles-la-Montagne				
M.TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr M. Cyrille STORME : cstorme@aisne.fr - 06.07.40.20.02				✓
TASSAN Olivier	Directeur - RVM	✓			✓
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com				✓
José BRAGA	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages	✓			✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **ADMINISTRATIF:**

Documents à transmettre :	EDITEUR > DESTINATAIRE
- Convention de passage sur chemin d'exploitation pour accès à la ravine avec seuils enrochés (151, 187, 150, 188, 149) (AMO > propriétaires concernés)	
- Retour des conventions Val D'Agglo	Val d'agglo – Urgent
- Recontacter la mairie de Nesles et la voirie départementale pour les conventions des fossés à redents	AMO > CD02 + Nesles
- Demander à la commune de Nesles un arrêté communal pour mettre en place un panneau « Accès interdit » sur le bassin n°2.	AMO > Nesles
- Contacteur l'USESA pour savoir si on peut dévier le fossé de vidange du château d'eau	AMO > USESA

Documents reçus :

- **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries :

- Les 20/24/27/28 et 29 /11 et 5, 6, 14 et 15/12 pour RVM.
- Du 27 au 30/11 pour PRAT.
- Du 22/12/17 au 08/01/18 pour lot 1 et 2

Points particuliers :

- **Remettre en état les panneaux de chantier disloqués suite à la tempête.**
- **La commune de Nesles ne souhaite plus avoir de stationnement sur les trottoirs face à l'accès du bassin n°2.**
- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place (**lot 1**).

Rappel : La pose d'une signalisation de chantier de type « routé barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Exécutions des travaux :

- Fossés à redents présents le long de la route départementale

Réalisation des redents en cours avec pose d'un débit de fuite en DN 100



- **Noue enherbée 145**



Un panneau « Commune de l'appellation d'origine CHAMPAGNE » est présent en sortie de l'ouvrage 102 « fossé à redents ». Ce panneau a été installé par le Département et financé par le CIVC. Le panneau est positionné à l'endroit du début de la buse à mettre en place sous la noue enherbée. Ainsi il faudra prévoir un déplacement du panneau en consultation avec la voirie départementale.



Le démontage du panneau peut être réalisé pour début février 2018.

RVM doit marquer les 4 m de large en partant du bord de voirie pour que M. PERTOIS dépique ses vignes.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Caniveaux béton n°140 et 141 :**



Réalisation possible du 140, M. Leriche à dépiquer les têtes de rangs de vigne.

A valider l'implantation du **fossé 141** avec Mme BERTONI et M. LOISEAU

En attente du bornage commandé par Moët, prévu pour la semaine 5 ou 6 au plus tard.

Vue d'un tronçon posé chez M. Leriche (ouvrage n°140).



Vue sur une proposition de redents « brise énergie » pour les caniveaux en béton (principe fait avec une cale en bois d'une dimension égale à une bordurette de 25 cm*20 cm*8 cm).



Ce principe sera présenté pour validation lors de la réunion du 25/01 en condition réelle avec des éléments de bordurette sur un tronçon de caniveau posé. Le principe est de poser tous les 5 m un

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



redent en quinconce. En écoulement normal, l'eau passe sur le côté du redent et en écoulement important, l'eau vient taper sur le bloc béton et ainsi casser sa vitesse.

- **Ouvrage n°186 :**



Canalisation sous le parking du cimetière :

- DICT et sondage des réseaux à faire par RVM
- Contacter l'USESA pour la connexion de la vidange du château d'eau au réseau d'eau pluviale

- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **RVM.**

- **Plantation du bassin n°1 :**

Les plantations sont terminées.

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires en cours ce jour**



L'ensemble des enrochements existants a été déposé.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Les ouvrages sont approfondis d'un mètre et sont désormais ancrés dans un banc calcaire grossier (identique à ceux trouvés en fond du bassin 1). L'extension des zones d'infiltration est également faite jusqu'aux limites du bornage à cette même profondeur.

Les enrochements sont remis en place et disposés pour éviter une dispersion des eaux en dehors des ouvrages. Validation d'un cordon en bloc de grès pour maintenir les bords de la fosse et hauteur des grès au milieu à moins 30 cm du TN.

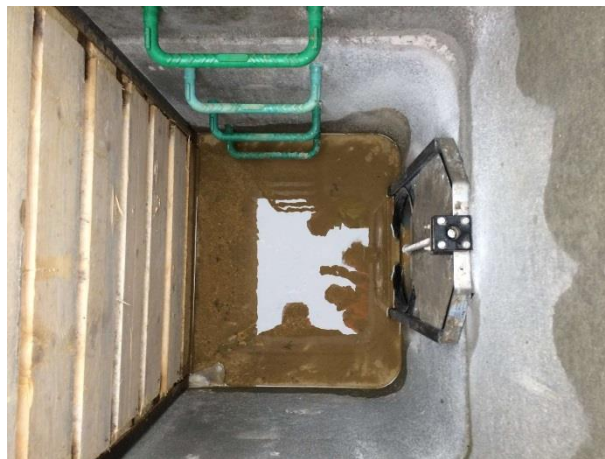
L'expertise en assurance demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12/2017 à 10h30. Compte rendu en attente.

- **Terrassement du bassin n°2 :**

Pose du grillage en cours ce jour. Travaux terminés pour le 16/01.

Les plantations en fond de bassin sont réalisées.

La vanne est posée.



Suite à une question de M. SIMON, nous avons constaté sur site que la première planche est bien posée sur le radier du moine mais qu'un filet d'eau passe sous la planche.

RVM doit mettre en place de l'argile devant la planche pour étanchéifier le raccord.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.

- ➔ Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

- **Chemins n°114 et 115 :**

Reprofilage fait en GNT

- **Ouvrage 190 :**



Pose de la canalisation terminée.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrage n°161 :**

Le chemin existant étant déjà contrepenché, il reste à faire uniquement la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site avec les représentants de la commune de Nesles-la-Montagne.



- **Ouvrage 146 :**

Pour éviter que les eaux débordent sur la route, la jonction du dégrilleur au fossé à redents 146 via une canalisation se fera avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.



- **Fossé à redents n°102 :**

Visite de l'emplacement du fossé faite le 9/11 avec la commune de Nesles-la-Montagne et M. SIMON.

Le débroussaillage du fossé a été effectué par M. SIMON. Finalement, l'intervention du géomètre pour redresser le fossé n'est pas nécessaire.

Il est également proposé la réalisation des redents par la mise en place de matériaux de granulométrie 80/150 percolés au mortier.

Vu le 30/11 sur site :

M. PERTOIS, nous signale la présence d'une petite source se déversant dans le fossé.

M. PERTOIS confirme également qu'il enlèvera un rang avant l'implantation des redents dans ce fossé.



- **Noue n°145 -Vignes de M. PERTOIS**



Implantation vue sur site le 30/11 avec MM. PERTOIS Père et Fils :

Pose de piquet à 4 m du bord de voirie par RVM puis déport à 2 m par M. Pertois pour dépiquer et réaligner les têtes de rangs de vigne. Alignement des piquets d'implantations à faire avec le piquet de la clôture du cimetière en plus de la bande des 4 m.

Le raccordement jusqu'au rang de vigne se fera lors du terrassement de la noue.

- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**



Travaux réalisés. Reste une tête de sécurité à poser.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



RAPPELS :

- **Dégrilleur n°217 :**

Décalage au point bas existant.

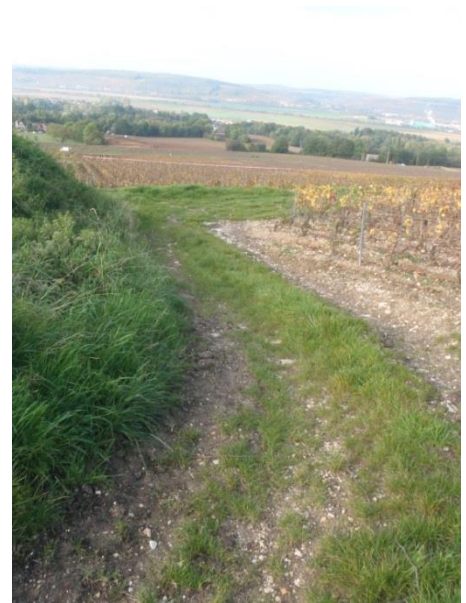
- **Caniveau béton n°152 :**

Implantation faite et validée lors de la réunion du 19 octobre 2017 avec M. Loiseau.

- **Chemin n°132 :**

Il est prévu que le chemin 132 soit bétonné. Le reprofilage du chemin pourra poser des problèmes d'accès aux parcelles en aval.

Pour le piquetage du chemin, les exploitants riverains, M. DOYARD et M. VERBEKE seront invités en réunion de chantier.



- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuis :**

Il a été vu sur site en présence de Mme PIOT de Val d'Europe Agglomération et de M. POUJOULY d'Eau de Paris :

- Proposition de réalisation d'une « cunette bétonnée » en lieu et place de canalisation ou caniveau béton (**coupe en travers à fournir par RVM - fait**),
- La réalisation à la charge du syndicat de l'inspection de l'aqueduc de la Dhuis au droit des ouvrages n°171, 172 et du pont existant. **Inspection faite le 14/12/2017. Rédaction du rapport en cours.**

Aucune dégradation structurelle ou mineure constaté à l'axe des ouvrages 171 et 172.

- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépierreur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépierreur et rejet au réseau pluvial existant.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**



Chemins initialement prévus en V spécifique avec revêtement mais actuellement en GNT (fait par MOËT)

Ces chemins seront gardés en l'état mais avec un reprofilage général.

La GNT sera fournie par MOËT et Chandon et la mise en œuvre sera réalisée par RVM.

Chemins réalisés

- **Fossé à créer n°189 :**



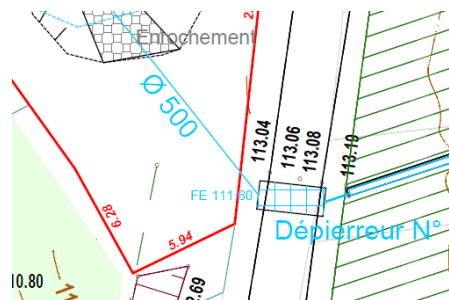
Chemins initialement prévus en V spécifique avec revêtement mais actuellement en GNT (fait par MOËT)

Ces chemins seront gardés en l'état mais avec un reprofilage général.

La GNT sera fournie par MOËT et Chandon et la mise en œuvre sera réalisée par RVM.

- **Canalisation en diam 500 provenant du dépierreux n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

Est validé la modification de la canalisation en béton par du **PVC SN8** de diamètre égal suite délai d'approvisionnement ne permettant pas de respecter le planning. **Uniquement pour cet ouvrage.**



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrages dépierreurs 204, 205 et 186 :**

Le dépierreur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépierreur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierreur 186.

- **Ouvrages 151, 187, 150, 188, 149 :**

Les ouvrages 149 et 188 pourront être réalisés avec l'approvisionnement des enrochements par le chemin d'exploitation débouchant sur l'ouvrage 128. Chaque redent comprendra environ 40 m³ d'enrochements



Un débroussaillage est à prévoir au niveau de l'ouvrage 149 par le lot 1 – date de réalisation à convenir à la reprise des travaux.

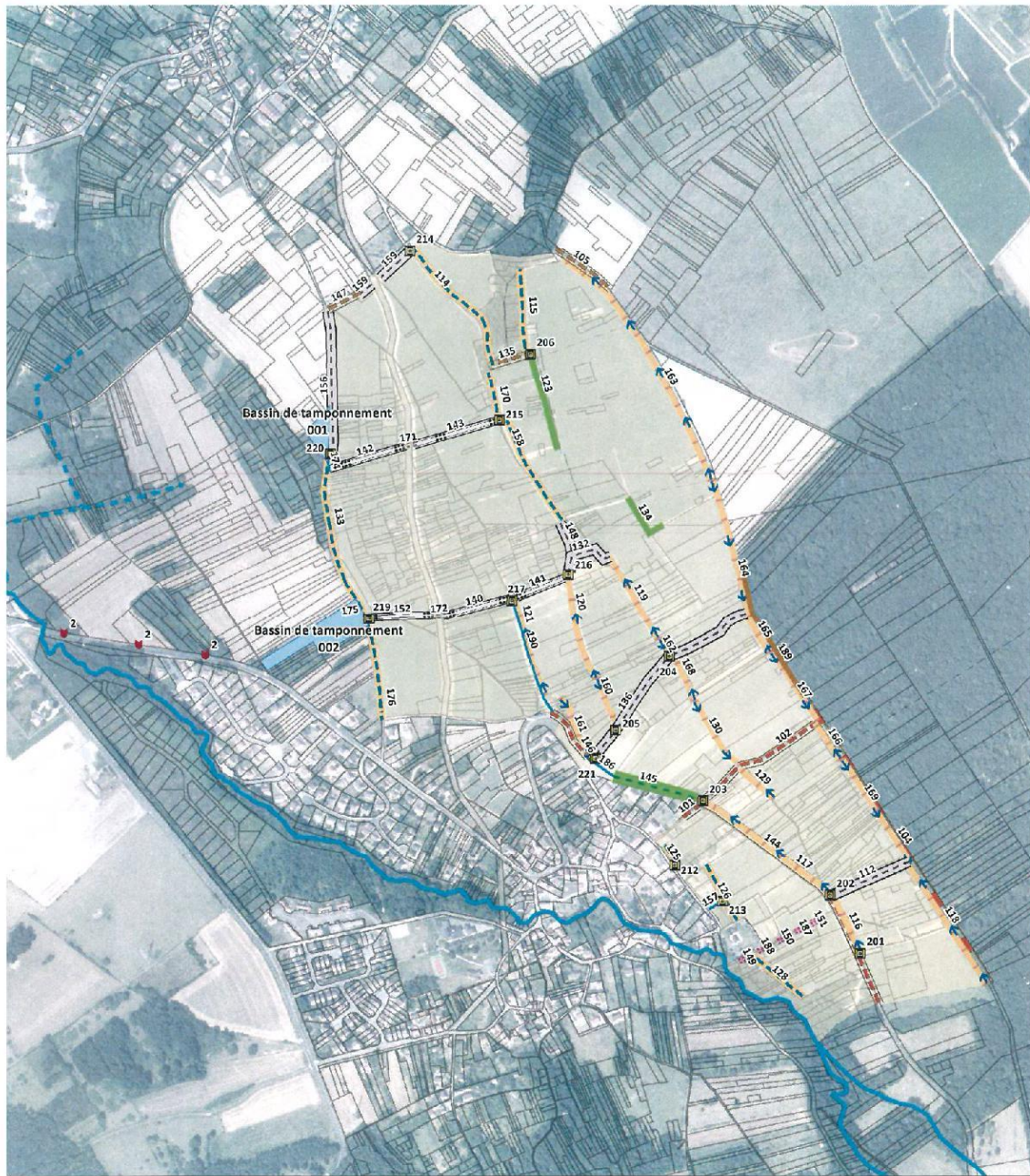
Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maîtrise d'oeuvre partielle

**CARTE DES AMENAGEMENTS
 PROJET**

- Légende**
- Reprise entré au champ
 - Avoaloir dépiereur
 - Bassin de tamponnement
 - Ruise
 - Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
 - Chemin bétonne profilé
 - Chemin reprotillé V spécifique
 - Chemin reprotillé avec pente unique
 - Créalion de souils enrochés
 - Fossé
 - Fossé - installation grands redents
 - Fossé - installation petits redents
 - Fossé à récent
 - Nouve enherbée
 - Renforcement du lit par empierrement
 - Ru de Nesles
 - Ru de la Butte Blanche (intermittent)

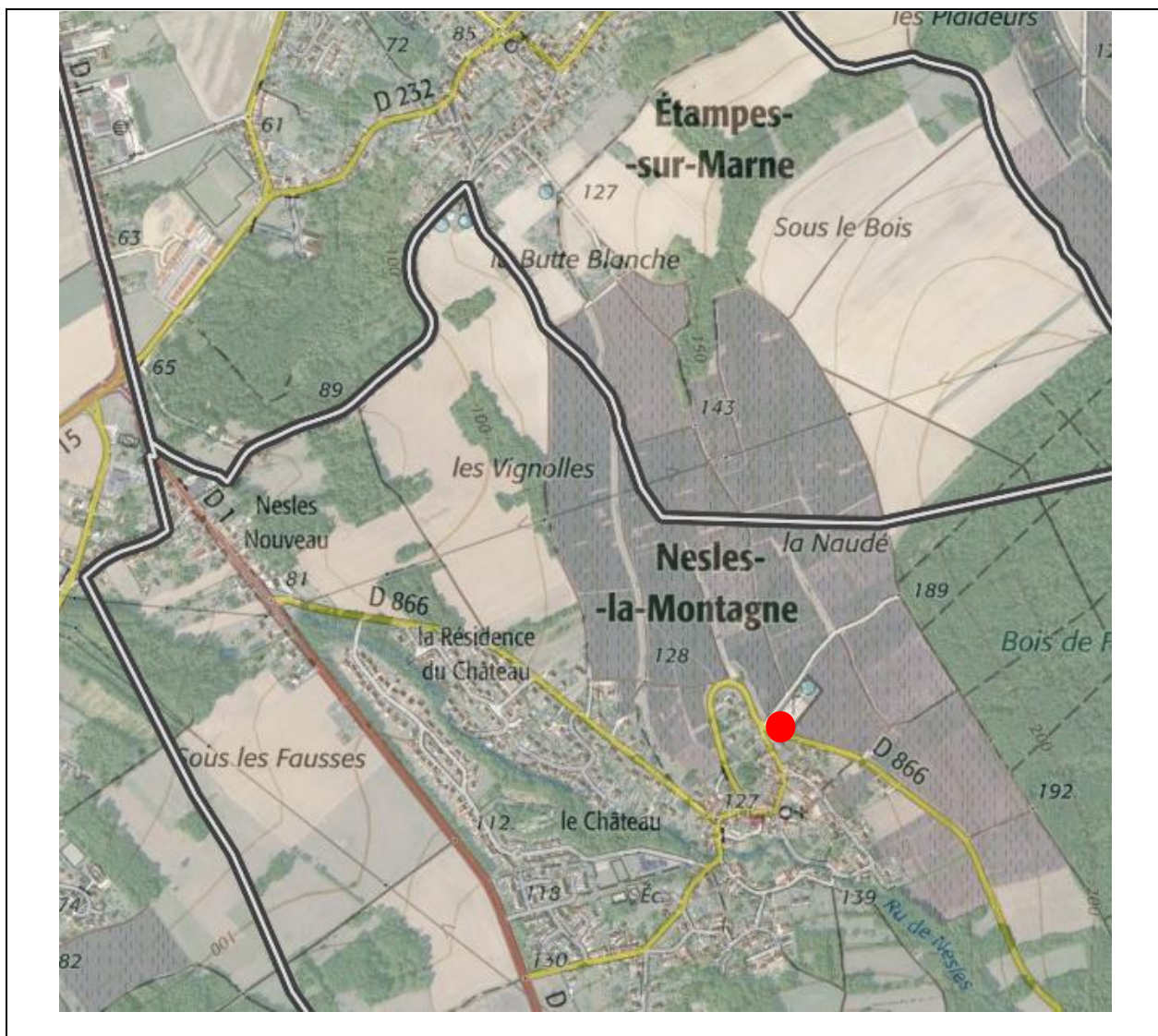
Echelle : 1:8 000



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 18 janvier à 10h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

